

Roy, Président de la dite Commission scolaire, à Son Honneur le maire L. Lavallée, à l'Honorable Juge Eugène Lafontaine, à Monsieur le Chano. Wm. O'Meara, à Monsieur l'Abbé A. Corbeil et à MM. L.-A. Lapointe, J.-P. Décarie, Joseph McLaughlin et Napoléon Giroux, tous membres de la dite Commission scolaire, ainsi qu'à Monsieur le Magistrat Lafontaine, son secrétaire, les informant, en temps utile, de la date d'ouverture de cette enquête, suivi du texte des commissions du greffier et sténographe officiel de la Commission d'enquête et du Secrétaire d'icelle.

Cette *première partie* comprend également une lettre adressé à Sir Lomer Gouin, Premier Ministre et Procureur général de cette Province, l'informant, à juste titre, du jour d'ouverture de cette même enquête.

La *deuxième partie* se rapporte au dossier de l'affaire, transmis par le Surintendant à son délégué, et cette partie reproduit intégralement les pièces constitutives de ce dossier.

La *troisième partie* comprend ce que j'appellerai le *Rapport proprement dit* de l'enquête et les *conclusions du Commissaire*, précédé de considérations portant sur la nature de l'enquête et sur son objet, et sur les dispositions des Statuts la régissant, etc., le tout devant servir à toutes fins que de droit.

Agréez, Monsieur le Surintendant, l'assurance de ma haute considération et croyez-moi.

Votre tout dévoué,

(Signé) WILFRID MERCIER,
Commissaire.